

Procès-verbal Assemblée Générale du vendredi 29 mai 2026

Le 29 mai 2026 à 19h, les adhérents du Comité se sont réunis à la Maison des Bénévoles du Sport de Valence pour l'Assemblée Générale annuelle.

L'ordre du jour de l'AG était :

1. Validation du PV de l'AG 2025
2. Rapport moral de la Présidente
3. Rapport financier
4. Présentation « Engage ton club »
5. Rapports d'activité des commissions : Développement des pratiques / Arbitrage / Technique
6. Discours des invités
7. Tables rondes « Observatoire de lutte contre les incivilités »

La présidence est assurée par Mme Pascale LANDY, assistée par M. Emilien DORNE (secrétaire général du Comité) et Jean-Baptiste DELAYE (vice-président). Le nombre de voix représentées est de 176 sur 184 (64/72 pour l'Ardèche, 112/112 pour la Drôme).

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

- **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025.**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

La Présidente, Pascale LANDY, a présenté son rapport moral. Elle a rappelé les deux missions essentielles du Comité : accompagner les clubs dans leur développement, leur structuration et leur rayonnement ; et permettre à l'ensemble des licenciés (joueurs, arbitres, encadrants, dirigeants) de développer leurs compétences par la mise en place de formations. Ces engagements constituent le cœur même des actions du Comité et guident chacune des décisions prises au cours de la saison écoulée. Les valeurs de solidarité, inclusion et entraide sont le socle de fonctionnement du Comité et le fil conducteur des projets. Mention a été faite du rôle moteur du Comité avec Engage ton club (pour permettre la mise en formation des encadrants des clubs), dans l'accompagnement des sections sportives et dans la structuration de l'arbitrage. Sur le plan financier, notre comité conserve une gestion saine et responsable. Des remerciements ont été faits à l'ensemble des bénévoles, salariés, élus, partenaires et dirigeants de clubs pour leur engagement quotidien, ainsi qu'aux Départements de la Drôme et de l'Ardèche, aux CDOS 26 et 07, ainsi qu'au SDJES pour leur accompagnement et leur soutien précieux tout au long de l'année.

Enfin, les résultats sportifs du Valence Drôme Handball qui a accédé aux Playoffs, du Teil qui accède en N2F, de Bourg lès Valence qui accède en N3M et de Bourg de Péage et Guilherand Granges qui accèdent en N3F ont été mis en lumière.

Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité.

- Présentation du rapport financier 2025

L'année 2025 se clôture par un solde comptable excédentaire de 18 232€ (11 306€ en 2024).
Le budget prévisionnel 2026 a été présenté.

La part Comité sur le tarif des licences ne va pas augmenter.

Vote du rapport financier : approuvé à l'unanimité.

- Franck ROBERT a présenté l'évolution du programme « Engage ton club ». Depuis 2 saisons, le Comité a proposé un dispositif "Engage ton club" visant tout d'abord à récompenser les clubs vertueux sur un certain nombre de critères (éthique, développement, encadrement, formation). Plusieurs clubs ont pu ainsi bénéficier de remboursement de frais de formation par le Comité.
1708€ ont ainsi été restitués aux clubs qui ont mis en formation via l'ITFE des bénévoles sur des formations dispensées par le Comité.

Le nouveau "Engage ton club": tous les clubs sont concernés, sans limite de montant, pour uniquement les formations dispensées par le Comité en délégation de l'ITFE.
Comment ça marche ?

1. Vous inscrivez vos candidats, vous payez à l'ITFE les frais d'inscription et 100% des frais de formation.
2. Votre licencié suit la formation.
3. Le Comité vous rembourse 40% des frais de formation quand la Ligue lui a fait le reversement des 80% des frais de formation.

À l'issue de cette présentation, le Secrétaire Général Emilien DORNE a pris la parole pour annoncer le départ de Franck ROBERT, qui part dans une autre région et quitte donc le Comité Drôme Ardèche. Le travail de Franck ROBERT, ancien président du Comité, est mis à l'honneur et un cadeau de départ est offert à l'intéressé.

- Rapport des commissions : développement des pratiques / arbitrage / technique. Les rapports d'activité détaillés sont disponibles sur le site internet du Comité : <https://handball2607.org/2026/05/11/ag-2026-les-documents/>

Vote des rapports des commissions : approuvés à l'unanimité.

À l'issue de la présentation du rapport de la commission développement des pratiques, il a été proposé au vote la cooptation de Rémy MARIJON pour s'occuper des championnats -11/-9.

Vote de l'entrée de Rémy MARIJON au Conseil d'Administration : approuvé à l'unanimité.

Avant de passer aux tables rondes, les personnalités présentes ont pu s'exprimer :

- Marie-José GAUDEFROY (élue FFHB) a présenté la **licence « Esprit club »** destinée aux 16 ans et + qui gravitent autour des matchs sans participation directe à la compétition. Cette licence permet de sécuriser les présidents de clubs en pouvant identifier et faire signer l'attestation d'honorabilité aux personnes de la buvette, chauffeurs, etc. Sur cette licence, aucune part FFHB / Ligue ou Comité, il y a juste l'assurance à payer et le club peut se faire une marge. Cette licence peut être vue comme un essai licence avant de prendre une licence dirigeant... D'ailleurs, la licence dirigeant va voir son prix diminuer (part fédérale = 10 euros).

Autre info : la **nouvelle feuille de marque électronique** (FDME) sera effective à la saison prochaine. Une communication a dû être reçue pour essayer cette FDME. Pendant l'été, des tutoriels et webinaires seront disponibles pour que tout le monde soit prêt à la rentrée de septembre 2026.

Autre changement : **nous allons changer d'adresse e-mail en passant de @ffhandball.net à @aura.ffhandball.net** . En effet, les licences Microsoft représentaient un gros budget à la FFHB (500 000€). Il a été décidé qu'il y aurait désormais un nom de domaine par territoire, et chaque territoire a 300 adresses e-mail. À partir du 25 juin, les mails de l'ancienne adresse seront redirigés vers la nouvelle boîte mail. Le 14 juillet, l'ancienne adresse mail sera supprimée. D'ici là, il faut penser à récupérer les mails importants et surtout les fichiers Drive. En effet, à la suppression de l'adresse e-mail, les accès au Drive seront perdus. Des tutos vont être disponibles pour le passage à ces nouvelles adresses e-mail et comment transférer les mails et les fichiers du Drive.

Enfin, dernière info : courant juillet/août, Gest'Hand demandera une double authentification (comme la banque). Il faut bien que chaque personne qui a un accès Gest'Hand ait son propre code et son propre identifiant. Cela garantira une meilleure sécurisation des informations disponibles sur Gest'Hand.

- Dominique D'AGOSTINO (Président CDOS 26) a pris la parole pour expliquer que le département de la Drôme a donné la gestion de la Maison des Bénévoles du Sport au CDOS Drôme. Il y a un agent d'accueil dont le coût est partagé entre les clubs, ce qui explique la ligne sur le budget prévisionnel de « loyer » à payer au CDOS.

La présidente Pascale LANDY a ensuite introduit les tables rondes OLIS (Observatoire de Lutte contre les Incivilités dans le Sport). Si le nombre de cas en discipline augmente dans notre Comité, c'est peut-être le signe que la parole se libère et que l'on n'accepte plus certains comportements. Le but des tables rondes est de créer une charte en indiquant ce que l'on a envie de voir dans son club, et ce que l'on ne veut plus voir. Nous avons pris conscience que le problème n'était pas lié à quelques individus ou quelques clubs mais qu'il était systémique: ces problèmes se nourrissent de nos silences, de nos habitudes et de nos structures. Pour les stopper, la punition d'un individu ou d'un club par le biais de la commission de discipline ne

suffisent pas : il est impératif de changer le cadre et notre mentalité collective. Chaque club doit poser le même cadre et avoir les mêmes exigences en matière d'incivilités. C'est pourquoi la table ronde OLIS propose de construire ensemble une charte sur la base de ce que chacun veut voir et ne plus voir dans son club.

La charte sera proposée à chaque club pour correction puis signature.

Une "carte d'identité licencié.e" a été distribuée à chaque dirigeant sur laquelle est apposé un [QR code](#) lui permettant d'accéder en un clic à toutes les fonctionnalités du Comité : Facebook, Instagram, Youtube et site internet mais aussi à des liens permettant d'alerter sur des comportements, et des remontées de terrain, négatives ou positives. Cette carte donne également accès directement au lien de signalement de la FFHB. Le Comité n'est pas une plateforme de signalement mais un relais qui peut vous accompagner pour toute difficulté.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale s'est clôturée à 22h.